



Recyclez votre ancien aspirateur et recevez jusqu'à 100€ sur l'achat de la technologie Dyson Cinetic Big Ball™.

Recevez jusqu'à 100€ sur l'achat d'un aspirateur
Cinetic Big Ball™ Musclehead, Parquet,
Animalpro ou Absolute.

dyson **cinetic** big ball

Conditions de l'offre détaillées sur www.offre-dyson-recyclage.fr
Offre différée, valable du 01/10/2016 au 26/11/2016
dans les magasins participant à l'opération.



Pensez à recycler votre ancien aspirateur, connectez-vous
sur www.eco-systemes.fr pour trouver le point de collecte
le plus proche de chez vous.

CONDITIONS DE L'OFFRE

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE limitée aux 4 000 premières demandes (nombre de participations restantes disponibles sur le site www.offre-dyson-recyclage.fr):

1. Achetez entre le 1^{er} Octobre et le 26 Novembre 2016 inclus, dans les points de ventes participant à l'offre, un aspirateur Dyson Cinetic Big Ball™ parmi les références détaillées ci-après :Dyson Cinetic Big Ball™ Parquet ou Dyson Cinetic Big Ball™ Muscleshed = 75€ remboursés. Dyson Cinetic Big Ball™ Absolute ou Dyson Cinetic Big Ball™ Animalpro => 100€ remboursés.

2. Connectez-vous avant le 15 Décembre 2016 inclus sur le site www.offre-dyson-recyclage.fr muni de votre facture d'achat, de vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC) émanant d'une banque du territoire français ou de Monaco, ainsi que de votre code-barres impérativement découpé sur l'emballage du produit acheté. Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos coordonnées et les détails de votre achat :

Téléchargez en ligne une photo complète et lisible de :

- Votre code-barres original découpé sur l'emballage du produit acheté
- Votre facture d'achat, en entourant la date, le prix et le nom du produit
- Votre RIB (IBAN/BIC), si toutefois vous ne l'avez pas saisi en ligne sur le formulaire

Ou

Imprimez le récapitulatif de votre participation avec le code qui vous sera attribué après sa validation, issu de votre inscription sur le site de l'offre, (ou recopiez sur papier libre: vos nom, prénom, adresse postale complète et votre numéro de participation), accompagné des éléments énoncés ci-dessus dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 15 Décembre 2016 (cachet de la poste faisant foi) à :

**TAKE OFF N° 843 – OFFRE RECYCLAGE DYSON
BP 70074
13614 VENELLES CEDEX**

Si vous ne disposez pas d'Internet : réunissez les éléments mentionnés ci-dessus (code barres original, facture d'achat, RIB), vos coordonnées complètes (adresse, téléphone) sur papier libre et envoyer le tout à l'adresse de l'offre.

Vous recevrez votre remboursement de 75€ ou 100€ par virement bancaire dans un délai de 3 à 4 semaines environ, après réception de votre dossier complet. Vous pourrez suivre l'état de traitement de votre demande sur le site Internet de l'offre grâce à votre numéro de participation.

3. Connectez-vous le site www.offre-dyson-recyclage.fr rubrique 'comment recycler' pour connaître les solutions disponibles pour recycler votre ancien aspirateur.

Pour toute question concernant cette opération, n'hésitez pas à contacter le service consommateur par email, en rappelant l'intitulé et le numéro de l'offre (843) à service.consommateur@take-off.fr

Offre réservée aux clients résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et Monaco, limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC), valable entre le 1^{er} Octobre et le 26 Novembre 2016 inclus, dans les points de vente participant à l'opération et dans la limite des produits référencés en stock. Toute demande incomplète, illisible ou envoyée après le 15 Décembre 2016 inclus (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme nulle. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre (adresse mentionnée ci-dessus).

Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte des colis résultant des services postaux.

dyson

JN 84248 25.08.16